COLLECTE DES DÉCHETS : LES BONS RÉFLEXES

La collecte de déchets est assurée par le service déchets de Terre de Provence Agglomération.

La collecte est répartie comme suit :

- centre-ancien : lundi, mercredi et vendredi
- ville : lundi, mercredi et samedi
- campagne : mardi et vendredi

La collecte du tri sélectif (sacs jaunes) se fait le jeudi matin.

Merci de déposer vos sacs jaunes sur la voie publique au plus tôt le mercredi, à partir de 18 heures pour des raisons de salubrité publique.

La collecte des déchets verts

La commune de Barbentane propose ce service gratuitement.
Il est ouvert en priorité aux personnes âgés de plus de 65 ans, ne disposant pas de moyen de locomotion ou qui se retrouvent dans l'incapacité physique de se déplacer jusqu'à la déchèterie intercommunale Barbentane-Rognonas.
La collecte des déchets verts a lieu le premier lundi de chaque mois.

Le ramassage des encombrants se fait le 3ème mercredi de chaque mois par des agents des services techniques de la commune.

L'inscription se fait préalablement en mairie avec un descriptif obligatoire des pièces à emporter.

L'accès à la déchetterie de Barbentane/Rognonas est uniquement réservé aux particuliers, sur rendez-vous :

Période estivale (1er juillet – 31 août)
7:00 à 14:00 – ⚠️ Dernier passage autorisé à 13:45
Horaires d'hiver (1er octobre – 31 mars)
8:30 à 12:00 – 13:30 à 17:00 – ⚠️ Dernier passage autorisé à 16:30
Horaires d'été (1er avril – 30 juin & 1er au 30 septembre)
8:30 à 12:00 – 14:00 à 17:30 – ⚠️ Dernier passage autorisé à 17h

Numéros utiles

Mairie de Barbentane : 04 90 90 85 85

Service déchets de la Terre de Provence Agglomération : 04 32 61 96 38

Ville de Barbentane